



Liste des emplacements réservés au profit de la commune

Le Rajol et Pres Neuf. Parcelle n° 309, 310, 311 et 1092 Bassin d'orage, ±19 880m2

3.2 Document graphique -PLAN de ZONAGE

éch. : 1/2 500 ème. Centre Village

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Saint Paul les Fonts
Département du Gard

- Zone à caractère central d'habitat dense
- Zone à caractère d'habitat
- Zone non équipée urbanisable sous conditions après modification du P.L.U.
- Zone non équipée urbanisable sous conditions
- Zone de richesse des sols, à préserver
- Zone agricole protégée
- Zone naturelle
- Sites archéologiques
- Espace boisé classé
- Emplacement Réservé
- Zone inondable par débordement du ruisseau Ragouse
- Zone inondable par ruissellement

Marge de recul des constructions par rapport aux voies publiques

Axe de ruissellement

PROCEDURE	Délibération de prescription	Délibération arrêtant le projet	Délibération d'approbation
Elaboration du PLU	19/09/2002	30/01/2007	08/10/2007